

## CAMPUS EDITION SPECIALE !

Depuis juillet 2017 et la validation du Plan de Transformation par la Direction Départementale du travail, **CAMPUS 3.0 est sensé être lancé...!** Novembre 2017, changement de gouvernance et les 1ers « jalons » de la transformation s'enclenchent pourtant avec la fermeture des CSP comptables et des centres d'appels CAMELIA, l'intégration des équipes d'Auchan.fr et d'ATAC et les suppressions de postes engagées avec ce PSE. Maintenant les conventions de transfert vers Auchan Retail Services et Artisans !...

### ...ET MAINTENANT ?!

Les élus CFTC des services centraux interpellent la Direction et posent les questions suivantes :

- **Quel est l'avenir du CE à partir du 1<sup>er</sup> mars ?** Les élus en convention de transfert seront ils remplacés s'ils ne peuvent plus assurer leurs missions de représentants du personnel et de gestion des Activités Sociales et culturelles (billetterie, chèques vacances, locations, etc...) ? **Si oui et par qui ?** Comment et quand les salariés basculés dans ARS/ARA bénéficieront ils des Activités Sociales et Culturelles des nouvelles sociétés ? Y aura t-il deux CE distincts ARS et ARA ? **Cette situation est anxiogène et nécessite des perspectives rassurantes immédiates, qu'attendez vous pour donner des précisions ?**
- Un projet du **Bureau d'Achat Marée** doit s'établir physiquement au magasin d'Englos ?! De quoi s'agit il exactement puisque les élus du CE des services centraux n'ont pas été informé ni consulté sur ce dossier qui, de surcroît dans le cadre de la réorganisation en cours, n'est absolument pas envisagé ni en cohérence avec les déclarations de siège unique et de la cohérence managériale du projet Auchan Retail Artisans. **Pourquoi n'y a t-il aucune concertation avec les collaborateurs acteurs de leurs métiers ?**
- **Le projet de création d'Auchan Retail Agro** embarque 128 collaborateurs (108 des services centraux d'Auchan France et 20 des services centraux d'ATAC et ne prend pas en compte les autres métiers Artisans hors Bureaux d'Achats. Qu'en est-il de la cohérence managériale pour ces 128 collaborateurs au sein de leur périmètre Artisans et surtout d'ARS avec pour conséquence un contrat de travail (et statuts) proposé en tout point identique mais dans une société différente ? **Quels bénéfices auront ils à être dans une "petite" société à côté d'une plus grosse ARS ?**
- **Le Projet CAMPUS** présenté en mars 2017 (une éternité sans doute...) comme un « siège unique modernisé et digitalisé reflet du projet d'entreprise » avec super store et atrium mais ayant surtout pour conséquence les fermetures de sites et ses corollaires de suppressions géographiques de postes et de drames humains identifiés : **qu'en est-il donc du 1<sup>er</sup> coup de pioche de notre futur CAMPUS ?** A défaut, quelles sont les conditions d'accueil et de travail des équipes en constitution immédiate au fur et à mesure des jalons du Plan de Transformation ? **Faut-il toujours des renoncements aussi tranchés au même titre que des décisions unilatérales ?**
- **Le déménagement des équipes de la DP Non Alimentaire à Héron Park ?!** ...en fait « on » se sait plus, « on » n'en parle plus ! Nous vous avons déjà exprimé notre rejet de ce projet qui ne respecte en rien la « cohérence managériale, collaborative et ergonomique » exprimé dans le Plan de Transformation. **Qu'en pensez-vous préciser la finalité de cette situation et l'intérêt dans la cohérence exprimée ?**
- Le Plan de Transformation a prévu le regroupement des équipes de la région IDF vers un site au sud de Paris qui est devenu un site d'accueil à Kremlin Bicêtre : des équipes sont déjà en poste sans que cette instance a été informé de l'avancement, pourquoi ? **Quelles sont les mesures de mobilité proposées aux salariés concernés par des organisations de trajets importantes ?**
- **Le leaflet statut social** adressé ne précise rien du maintien de la GDI pour les employés en transfert, pourquoi n'est ce pas plus précis et rassurant ?
- Pour les nouveaux contrats de travail proposés, que se passe t-il après le délai des 15 jours ? pourquoi y a-t-il des transferts proposés pour des postes supprimés dans les nouvelles organisations ?

Les élus CFTC des services centraux restent mobilisés, présents et vous informent ! Contactez nous !

CONTACT CFTC

Les élus CFTC des services centraux – [cftc.auchan.centrale@gmail.com](mailto:cftc.auchan.centrale@gmail.com)

VOS DELEGUES SYNDICAUX CFTC - Bruno DELAYE / Xavier PORET / Abder BELHACHEM / Jean Gabriel MASSON